



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/080

**OBJET : COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE-
ÉDUCATION**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 15

Date de convocation : 1^{er} avril 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 1^{er} avril 2021

Le 8 avril de l'année deux mille vingt et un à 18h30

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	A	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme LAGARDE	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	M. LAFFARGUE	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	E		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	M. GACHET
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.
Les procès-verbaux des 4 et 18 mars 2021 sont adoptés à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/080

**OBJET : COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE-
ÉDUCATION**

Vu la Convention internationale aux droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989 et signée par la France le 26 janvier 1990, entrée en application en France le 6 septembre 1990,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-2-3 portant sur l'action sociale d'intérêt communautaire « dans le cadre des politiques partenariales, notamment avec la CAF et la MSA, piloter les différentes politiques et leur contractualisation »,

Vu la délibération n°2018/138 en date du 13 novembre 2018, relative à la signature du Contrat Enfance Jeunesse sur la période 2018-2021,

Vu la délibération n°2019/121 en date du 2 juillet 2019, relative à la coordination Enfance-Jeunesse-Éducation,

Vu le Schéma départemental des services aux familles de la Gironde 2016-2020 (CAF, Département, Préfecture, Éducation Nationale, MSA) et les orientations du prochain schéma en cours de réécriture,

Vu le Schéma départemental jeunesse 2016-2021 comprenant un plan d'actions inter-institutions (CAF, Département, Préfecture, Éducation Nationale, MSA) pour 2016-2021,

Vu l'avis de la Commission Jeunesse-Citoyenneté du 8 mars 2021,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

PRÉAMBULE

Les collectivités territoriales, comme toute entité publique mettant en œuvre des actions à destination de l'enfance et de la jeunesse, s'appuient sur le socle international de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant du 20 novembre 1989.

Au niveau national, les principes de cette convention s'appliquent par le biais du Code de l'Action Sociale et des Familles et le Livre II portant sur les différentes formes d'aide et d'actions sociales, plus précisément sur les titres concernant la famille et l'enfance.

La Communauté de Communes de Montesquieu au titre de sa compétence coordination enfance-jeunesse- éducation intervient sur les missions suivantes :

Enfance-jeunesse :

- L'élaboration, adaptation et animation du projet éducatif global ;
- La coordination du réseau des acteurs éducatifs (responsables et animateurs des ALSH, accueils périscolaires, points rencontres jeunes, personnels des établissements scolaires ...) afin d'initier des actions et projets en direction de l'enfance et de la jeunesse ;
- La mise en œuvre d'une stratégie communautaire de développement et d'harmonisation des services en direction de l'enfance et de la jeunesse ;
- Le pilotage des différentes politiques partenariales et leur contractualisation, notamment avec la CAF.

MÉTHODOLOGIE

La Communauté de Communes de Montesquieu joue un rôle de soutien, d'accompagnement et d'ingénierie pour accompagner la mise en œuvre des politiques enfance jeunesse du territoire.

Elle ne remplace pas l'action des communes.

Les projets sont élaborés dans un esprit de coopération voire de mutualisation. Il s'agit de favoriser



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/080

OBJET : COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE- ÉDUCATION

l'équité territoriale, d'améliorer les conditions d'accueil des publics cibles et de leurs parents, et de développer des actions en lien avec les besoins identifiés.

Le travail collaboratif avec le réseau des acteurs jeunesse, celui des équipes éducatives des collèges et des écoles primaires, les associations, les partenaires institutionnels et les élus de la commission jeunesse et citoyenneté, a permis d'engager différents axes de travail :

- Coordonner les acteurs éducatifs
- Organiser des actions de prévention primaire
- Proposer des formations pour les jeunes
- Permettre l'implication et la participation des jeunes
- Organiser des manifestations ludiques et de découverte
- Développer des actions de médiation numérique
- Proposer des formations pour les agents des communes
- Organiser des actions de soutien à la parentalité

L'élaboration d'un parcours éducatif et citoyen articule une pluralité d'actions éducatives, jalonnant la vie des adolescents et des jeunes du territoire de l'école élémentaire jusqu'à l'âge adulte (*information prévention/santé, BAFA, Festival de film de prévention ...*).

Les enfants, les jeunes, pour grandir ont besoin d'adultes référents, contenant et qualifiés. Organiser, privilégier un accueil de qualité et des politiques adaptées à la prise en charge et au développement des enfants, des jeunes et de leurs parents, est un enjeu important qui nécessite de fédérer les compétences, les initiatives et de soutenir les professionnels dans leur quotidien.

Il s'agit de poser les bases d'un **référentiel de pratiques éducatives**.

DÉCLINAISON CONCRÈTE

Le plan d'actions ci-dessous s'inscrit dans un cadre prenant en compte les orientations des différents partenaires et institutions liées à la politique enfance jeunesse communautaire :

- Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale ;
- Direction Régionale des Affaires Culturelles ;
- Agence Régionale de Santé ;
- Caisses d'Allocations Familiales de la Gironde ;
- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ;
- Conseil Départemental de la Gironde.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/080

**OBJET : COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE-
ÉDUCATION**

ACTIONS MISES EN ŒUVRE :

→ **LES JEUNES ÉLUS DES COLLÈGES DE MONTESQUIEU**

7 réunions mensuelles de novembre à mai afin de co-construire des projets avec les jeunes, notamment de prévention par les pairs.

✓ **Objectifs spécifiques :**

- Développer la citoyenneté active des collégiens du territoire ;
- Former des délégués pour agir sur les questions de prévention et d'éducation aux médias ;
- Rapprocher les jeunes de la politique enfance-jeunesse locale et faire d'eux des ambassadeurs.

→ **ACTIONS DE PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE**

Organisation d'un cycle d'interventions pour l'ensemble des collégiens (vivre ensemble, sexualité, addictions, rappel à la loi, pratiques numériques) et des classes de CM2 (e-citoyenneté).

✓ **Objectifs spécifiques :**

- Prévenir les risques en fonction des thématiques abordées
- Sensibiliser aux bonnes pratiques
- Lutter contre les discriminations
- Permettre des temps d'échanges avec un professionnel mais aussi entre élèves.

→ **PROJET D'ÉDUCATION À L'IMAGE**

Écriture, tournage et montage de courts-métrages de prévention, diffusés lors du festival du film de prévention au cinéma de Léognan assortie d'une remise de prix.

✓ **Objectifs spécifiques :**

- Offrir aux jeunes un moyen d'expression moderne et collectif
- Initier les jeunes à l'écriture et au tournage d'un court-métrage
- Développer la compréhension du langage lié au cinéma
- Permettre aux jeunes de développer un sens critique vis-à-vis des médias.

→ **ACTIVITÉS ÉDUCATIVES PENDANT LES VACANCES**

Travail de soutien auprès des responsables de structures d'accueil pour proposer une offre d'activités adaptées aux besoins des enfants, des jeunes et en cohérence avec les différents projets pédagogiques.

✓ **Objectifs spécifiques :**

- Accompagner les lieux d'accueils
- Soutenir le tissu associatif et culturel local
- Renforcer l'équité territoriales
- Diversification des pratiques



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/080

**OBJET : COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE-
ÉDUCATION**

➔ **GAME' FEST**

Manifestation ludique et de découverte autour du jeu et des nouvelles technologies.

✓ **Objectifs spécifiques :**

- Faire découvrir aux jeunes du territoire la diversité des possibilités offertes par le numérique
- Permettre les échanges intergénérationnels
- Développer une continuité du Parcours Éducatif et Citoyen, qui a une forte dimension préventive, par l'organisation d'un temps fondé sur le loisir et la découverte
- Valoriser les actions de médiation numérique et d'éducation aux médias mises en place sur le territoire
- Accompagner les adultes (familles, animateurs, bibliothécaires, enseignants...) du territoire sur la réflexion et l'action sur cette thématique
- Sensibiliser les participants au "pouvoir de faire soi-même" et au « pouvoir de faire ensemble » par la découverte du FabLab, lieu coopératif de Conception et de Fabrication Assistée par Ordinateur
- Permettre le lien transversal entre le Game Fest' et les actions portées par la communauté de communes : COTEAC, mise en réseau des bibliothèques, Fab Lab, actions parentalité, Faires de la prévention et projet d'éducation à l'image (Parcours éducatif et citoyen)

➔ **CYCLE DE FORMATION Bafa**

Formation locale à coût réduit pour les jeunes et professionnels du territoire, session générale en avril et approfondissement en octobre.

✓ **Objectifs spécifiques :**

- Offrir l'accès à une formation de qualité à moindre coût
- Favoriser l'engagement des jeunes
- Adapter les formations en fonction des besoins du territoire
- Renforcer les liens avec les dispositifs d'accès à l'emploi (mission locale, espace emploi...).

➤ **PLAN DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PROFESSIONNELS**

Démarche de soutien et d'accompagnement auprès des professionnels du territoire

✓ **Objectifs spécifiques :**

- Soutenir les initiatives des communes
- Organiser des temps d'échanges entre professionnels
- Organiser des formations
- Organiser des conférences

➤ **ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ**

Organisation de conférences et de temps d'animation proposées aux familles, dans le cadre du soutien à la fonction parentale, sous forme de prévention primaire (tous publics) et prévention secondaire (parents en difficulté)

✓ **Objectifs spécifiques :**

- Développer les actions de soutien à la parentalité
- Mutualiser les interventions sur le territoire
- Offrir une palette variée de thématiques d'intervention.

➤ **DÉMARCHE « ENSEMBLE POUR LES MOINS DE 6 ANS »**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/080

**OBJET : COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE-
ÉDUCATION**

Pilotage de la démarche et mise en œuvre d'actions de soutien aux professionnels et aux parents sous forme de conférence d'ateliers, sorties familiales, ciné-débats, etc.

✓ **Objectifs spécifiques :**

- Permettre aux familles et à tous les acteurs travaillant dans le champ de la petite enfance et de l'enfance de prendre connaissance des travaux de recherche récents en sciences humaines et sciences de l'éducation et de favoriser la transition de la toute petite enfance vers l'entrée à l'école maternelle.

MISSIONS DE SUIVI ET DE COORDINATION :

➤ **CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

✓ **Objectifs spécifiques :**

- Organiser un cadre de concertation sur la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance
- Définir des objectifs communs
- Déployer des groupes de travail et cellules de veille afin d'apporter des solutions correctrices partenariales en rapport avec les besoins identifiés.

➤ **PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE ET CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

✓ **Objectifs spécifiques :**

- Accompagner la démarche de diagnostic de territoire
- Coordonner l'élaboration du Projet Social de Territoire
- Effectuer le suivi de la contractualisation avec les institutions, notamment la convention territoriale globale avec la CAF

➤ **PROJET LUDOTHÈQUE**

✓ **Objectifs spécifiques :**

- Suivre le développement du projet dans le cadre du schéma de développement avec la CAF (Contrat enfance jeunesse) et la convention d'objectifs entre l'association et la CCM
- Soutenir le déploiement des actions de la ludothèque en cohérence avec les politiques communales et intercommunales



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/080

**OBJET : COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE-
ÉDUCATION**

BUDGET PRÉVISIONNEL DES ACTIONS

DÉPENSES		RECETTES	
Les jeunes élus des collèges de Montesquieu	2 200,00€	Conseil Départemental de la Gironde	5 000,00€
Actions de prévention en milieu scolaire	7 800,00€	Caisse d'Allocations Familiales Gironde	7 000,00€
Projet d'Éducation à l'image	30 000,00€	Mission Interministérielle de la Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives	5 000,00€
Actions éducatives durant les vacances scolaires	3 180,00€	Auto-financement CCM	36 530,00€
Game' Fest	5 000,00€		
Cycle de formation BAFA	2 700,00€		
Ensemble pour les moins de 6 ans	700,00€		
Formation des professionnels Soutien à la parentalité	1 950,00€		
TOTAL TTC	53 530,00€	TOTAL	53 530,00€

Pour mener à bien ce projet, il est proposé :

- de solliciter des subventions auprès des partenaires institutionnels.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de s'engager sur le projet exposé ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à engager toutes les actions nécessaires à la réalisation de la présente et à signer tous les documents y afférents,
- Inscrit les crédits nécessaires au budget 2021.

Fait à Martillac, le 8 avril 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

